

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 9 février 2022

N° 03

Objet : Commissions
thématiques : composition et
élection des membres

L'an deux mille vingt-deux et le neuf du mois de février à quatorze heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 1er du mois de février 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise (jusqu'au rapport n° 37), BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 73), OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 4 à la désignation du Sictiam), PEREIRA Georges, POURCEL Simone (jusqu'au rapport n° 57), PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 76), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert (absent au rapport n° 30), SANCHEZ Pierre Bernard, SEGOND Claude, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland (présent jusqu'au rapport n° 28)
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetia
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Étaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BOCQUET Patricia a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura
CHALVET Gilles a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
HONNORAT Michelle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
PAUL Gilles a donné pouvoir à BAILLE Denis
PIERI Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick (à partir du rapport n° 58)
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à ISOARD Christian

Étaient excusés :

BERTRAND Philippe	FLORES Sylvain,
CROZALS Florent	REBOUL Childéric,
BOURJAC Jean Marie	UGHETTO Wendy
GRAVIERE Remy,	

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée E.fenaleo.com

99_DE-004-200067437-20220209-03_01022022

Madame GRANET BRUNELLO Patricia, rapporteur, expose ce qui suit :

En application des articles L. 2121-22 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire avait décidé par délibération du 15 octobre 2020, de créer 7 commissions thématiques à titre permanent comme suit :

- La commission Finances
- La commission Économie
- La commission Tourisme
- La commission Environnement, déchets et transition écologique
- La commission Aménagement de l'espace, mobilité, habitat
- La commission Voirie, réseaux divers et bâtiments
- La commission Développement social et culturel

Le conseil avait décidé que ces commissions soient composées de 15 membres chacune outre Madame la Présidente, Présidente de droit.

Par renvoi de l'article L. 5211-1 du CGCT à l'article L. 2121-22 du CGCT, les commissions des communautés comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Le nombre de candidats n'atteignant pas 15 pour certaines commissions, le conseil avait décidé par délibération du 9 décembre 2020, que le nombre de membre des commissions soit au maximum de 15. Les commissions peuvent ainsi valablement se réunir même si le nombre de membre est inférieur à 15.

Le conseil décide, à l'unanimité :

- De maintenir les commissions communautaires créées en 2020
- De maintenir la composition des commissions communautaires décidée en 2020
- De maintenir les désignations effectuées en 2020
- De désigner des membres pour pouvoir éventuellement les sièges vacants soit du fait de l'annulation des opérations électorales de la Ville de Digne-les-Bains, de la démission de Monsieur Michel AUDRAN en tant que membre des commissions Economie et Environnement, déchets et transition écologique, soit du fait que le nombre maximum de 15 membres n'était pas atteint dans certaines commissions.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-201067437-20220209-03_09 022 022

Suite aux candidatures reçues, les listes suivantes sont proposées :

Commission Finances :

- BONDIL Marc
- COSSERAT Sandrine
- REINAUDO Gilbert
- BENOIT Gérard
- VIVOS Patrick
- ESCLAPEZ Nathalie
- CAZERES Benoit
- URQUIZAR Danièle
- LAQUET Laura
- BERTRAND Philippe
- KUHN Francis
- TEYSSIER Eliane
- HONNORAT Michelle
- PAIRE Marie-Claude
- PRIMITERRA Geneviève

Commission Economie :

- LAQUET Laura
- VIVOS Patrick
- ACCIAI Bruno
- ESCLAPEZ Nathalie
- SAVORNIN Béatrice
- URQUIZAR Danièle
- BERTRAND Philippe
- AUDRAN Michel
- COSSERAT Sandrine
- KUHN Francis
- PIERI Bernard
- TEYSSIER Bernard
- CHALVET Gilles
- PRIMITERRA Geneviève

Commission Tourisme :

- FIGUIERE Marie-José
- POURCEL Simone
- ACCIAI Bruno
- ESCLAPEZ Nathalie
- SAVORNIN Béatrice
- URQUIZAR Danièle
- COCHET Brigitte
- ISOARDI Delphine

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée: E-Inquies.com

98_DE-04-200067437-20220209-03_00022022

- RISSO Gilbert
- TEYSSIER Bernard
- KUHN Francis
- PIERI Bernard
- HONNORAT Michelle
- DE SOUZA Benoit
- PRIMITERRA Geneviève

Commission Environnement déchets et transition écologique :

- VILLARD René
- COSSERAT Sandrine
- PAUL Gérard
- ESTIENNE Claude
- EYMARD Max
- OBELISCO Francine
- POURCEL Simone
- ACCIAI Bruno
- ISOARD Christian
- CAZERES Benoit
- BAILLE Denis
- AUDRAN Michel
- MOULARD Damien
- CHALVET Gilles
- PRIMITERRA Geneviève

Commission Aménagement de l'espace, mobilité, habitat :

- PAUL Gérard
- ESTIENNE Claude
- BOYER Christian
- PROUST Brigitte
- COCHET Brigitte
- ARENA Antoine
- VIVOS Patrick
- SAVORNIN Béatrice
- CAZERES Benoit
- URQUIZAR Danièle
- PEREIRA Georges
- VOLLAIRE Nadine
- BLANC Michel
- CHALVET Gilles
- PRIMITERRA Geneviève

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application créée e-Demain.com

99_DE-004-201067437-20220200-03_09 022 022

Commission Voirie, réseaux divers et bâtiments :

- SEGOND Claude
- CAZERES Benoit
- BAILLE Denis
- REINAUDO Gilbert
- EYMARD Max
- TRABUC Nicolas
- ARENA Antoine
- VIVOS Patrick
- CROZALS Florent
- ISOARD Christian
- REBOUL Childeric
- URQUIZAR Danièle
- BLANC Michel
- DE SOUZA Benoit
- PRIMITERRA Geneviève

Commission Développement social et culturel :

- FONTAINE Sonia
- FIAERT Claude
- VIVOS Patrick
- POURCEL Simone
- SAVORNIN Béatrice
- JOUVES Patrick
- LAQUET Laura
- BERTRAND Philippe
- RISSO Gilbert
- THIEBLEMONT Martine
- PEREIRA Georges
- SOLTANI Boulares
- SANCHEZ Pierre
- DE SOUZA Benoit
- PRIMITERRA Geneviève

Pour chaque commission, les candidatures ayant été présentées, et le nombre de membres fixé à 15 maximum, il est procédé aux opérations de vote.

REÇU EN PRÉFECTURE
le 11/02/2022

Application accord F.legal@norm

99_DE-004-200067497-20220209-03_09022022

En application de l'article 2121-21 du CGCT, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

A handwritten signature in purple ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MUNICIPALITE - AGGLOMERATION" around the perimeter and a central emblem. The signature is a complex, scribbled line.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application créée e-legalo.com

99_DE-004-200067437-20220209-03_09022022